

Envoi : 23/06/2020

Réception par le Préfet : 23/06/2020

Publication : 26/06/2020



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2020-3-10-5

Séance du vendredi 19 juin 2020

POUR LES JEUNES ET LES ASSOCIATIONS, LE DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN LANCE LE DISPOSITIF MON JOB D'ETE GAGNANT/GAGNANT

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mmes HELDERLE, JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.

M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions, ayant notamment déclaré l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet 2020 inclus,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2020-2-12-4 du 24 avril 2020 portant adaptation des politiques et aides départementales dans le cadre de l'épidémie de covid-19 et de la gestion de ses conséquences,

VU le Règlement Financier du Département du Haut-Rhin,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le rapport relatif au dispositif « MON JOB D'ETE GAGNANT/GAGNANT », qui mobilisera des dépenses à hauteur de 200 000 € maximum, selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

- Approuve le dispositif « MON JOB D'ETE GAGNANT/GAGNANT » et son financement par le Département pour soutenir les jeunes de 18 à 25 ans et les associations du champ de l'insertion, de l'aide alimentaire, de l'éducation à l'environnement (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement et ferme pédagogique).
- Accorde aux associations une subvention forfaitaire de 2 000 € par jeune embauché pour un montant total maximum de 200 000 €, et autorise le versement des subventions aux associations bénéficiaires, sur la base de la transmission par l'association de la fiche de paie du jeune salarié en job d'été au cours de la période de juin à septembre 2020,
- Autorise la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tout document utile à sa mise en œuvre.